

A l'occasion de la tenue de la réunion annuelle de l'OICV-IOSCO (Organisation Internationale des Commissions de Valeurs) à Paris du 26 au 29 mai 2008, le CDVM a été élu membre du Comité exécutif de l'Organisation. Par ailleurs, le CDVM a également été réélu vice-président du Comité régional Afrique Moyen Orient (AMERC) de l'organisation.

Rappelons que l'OICV est l'organisation qui regroupe l'ensemble des régulateurs des marchés financiers, et dont le principal objectif est d'établir des standards internationaux permettant :

- de renforcer l'efficacité et la transparence des marchés de valeurs mobilières,
- de protéger les investisseurs,
- de faciliter la coopération entre les régulateurs afin de lutter contre le crime financier.

Par ailleurs, le CDVM a signé le 26 mai 2008 une convention portant sur la consultation, la coopération et l'échange d'informations avec la Financial Supervisory Commission, l'autorité des marchés financiers de Taiwan. Cet accord témoigne de l'engagement du CDVM à renforcer la coopération internationale et atteste de sa volonté à s'adapter à l'évolution des normes internationales en matière d'échange d'informations relatives aux marchés.

CONTACT CDVM :

Tél : 037 68 89 44

E-Mail : communication@cdvm.gov.ma

CP/COM/22/2008

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières